



**BÂTIR ENSEMBLE
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**
DE LA MÉTROPOLE
TOULOUSAINE

2^{ème} année de mise en œuvre
du Schéma de développement
économique, d'innovation
et de rayonnement métropolitain

BILAN 2016-2017

toulouse
métropole

Toulouse en grand !



ÉDITO

Associant, aux côtés de Toulouse Métropole, une grande partie des forces vives de notre territoire (acteurs économiques, universitaires, institutionnels, associatifs), notre schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain porte ses fruits, comme vient en rendre compte ce bilan d'étape annuel.

Nombreux, divers et prometteurs, ces résultats s'inscrivent dans une vision cohérente et de long terme, en lien avec les perspectives nationales et internationales de montée en puissance de l'échelon métropolitain dans les dynamiques de croissance. Document majeur et initiative phare de la collectivité, notre schéma de développement trace la route d'une réussite collective et partagée.

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

SOMMAIRE

L'avancement
des projets

1 LES PACTES STRATÉGIQUES p. 6 à 8

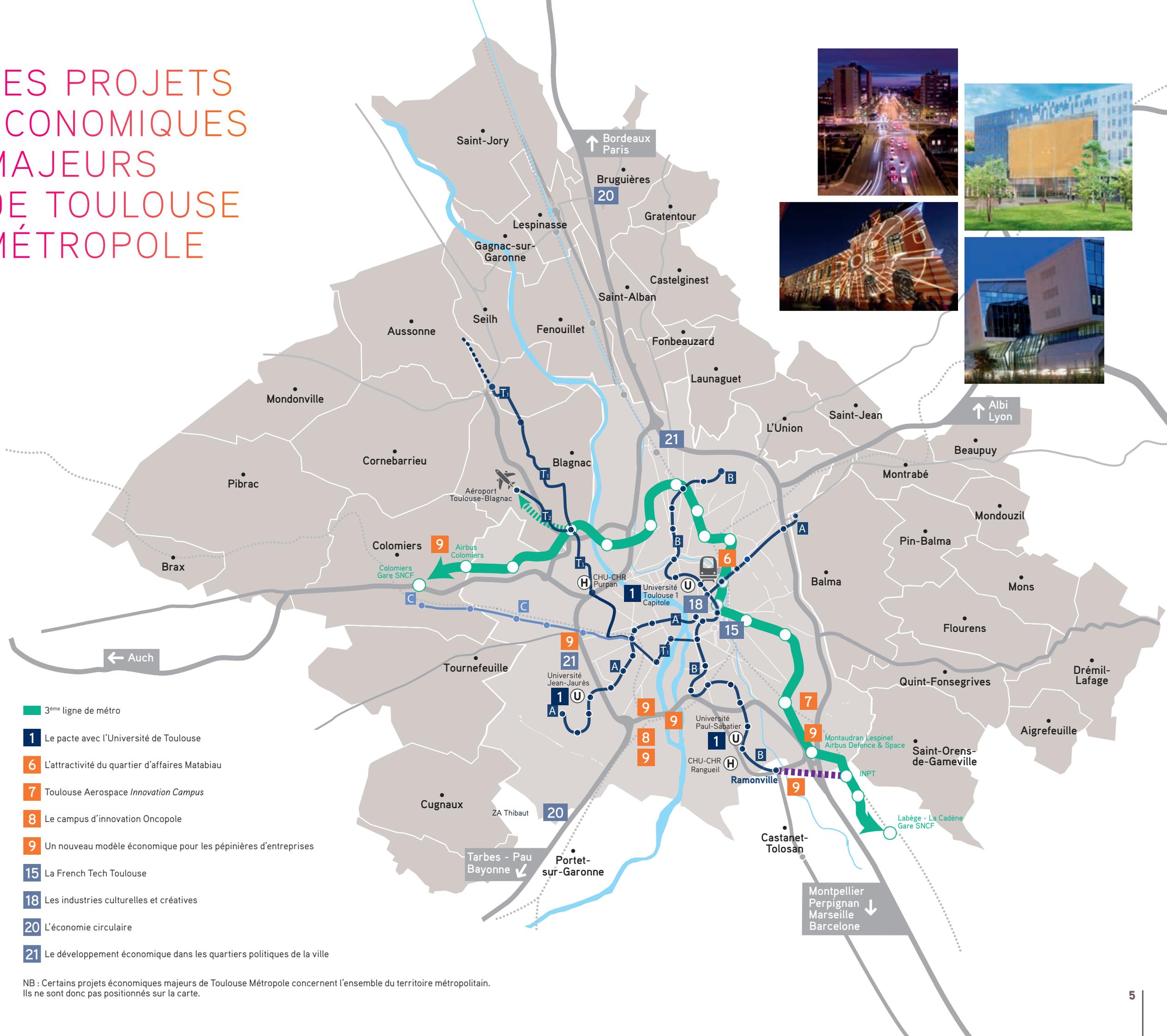
2 LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL p. 9 à 14

3 L'ATTRACTIVITÉ p. 15 à 17

4 LA PROXIMITÉ p. 18 à 26

1. Le pacte avec l'Université de Toulouse
2. L'entrepreneuriat étudiant
3. Le pacte territorial
4. Les fonctions régaliennes : propreté, sécurité, accessibilité
5. Immobilier et foncier dédiés à l'artisanat
6. L'attractivité du quartier d'affaires Matabiau
7. Toulouse Aerospace *Innovation Campus*
8. Le campus d'innovation Oncopole
9. Un nouveau modèle économique pour les pépinières d'entreprises
10. Economie de la Garonne et du Canal du Midi
11. Le schéma de développement des hébergements marchands
12. L'Europe accompagne les projets de la métropole
13. La plateforme d'accompagnement des entreprises
14. Les seniors dans l'Open Métropole
15. La French Tech Toulouse
16. Une plateforme de financement participatif pour l'ESS
17. Creative District
18. Les industries culturelles et créatives
19. Le commerce et les services de proximité au cœur des communes
20. L'économie circulaire
21. Le développement économique dans les quartiers politiques de la ville

LES PROJETS ÉCONOMIQUES MAJEURS DE TOULOUSE MÉTROPOLE



- 3^{ème} ligne de métro
- 1 Le pacte avec l'Université de Toulouse
- 6 L'attractivité du quartier d'affaires Matabiau
- 7 Toulouse Aerospace *Innovation Campus*
- 8 Le campus d'innovation Oncopole
- 9 Un nouveau modèle économique pour les pépinières d'entreprises
- 15 La French Tech Toulouse
- 18 Les industries culturelles et créatives
- 20 L'économie circulaire
- 21 Le développement économique dans les quartiers politiques de la ville

NB : Certains projets économiques majeurs de Toulouse Métropole concernent l'ensemble du territoire métropolitain. Ils ne sont donc pas positionnés sur la carte.

PROJET 1

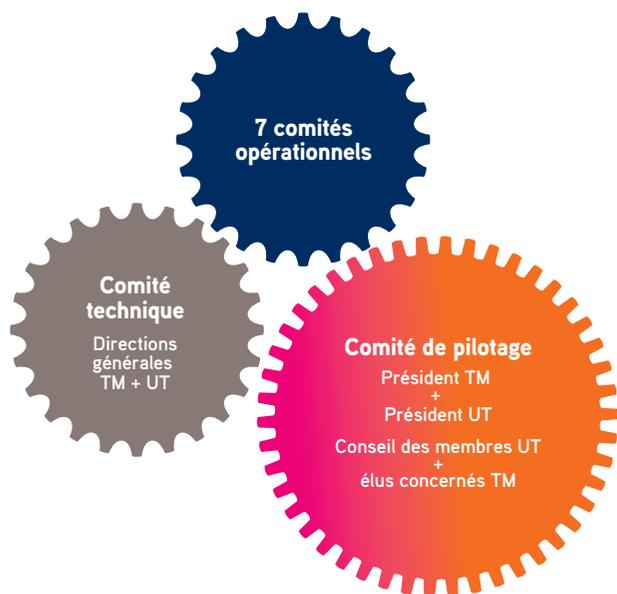
PACTE AVEC L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Objectif : renforcer la place de l'Université dans la métropole.

La métropole a la chance de pouvoir s'appuyer sur le moteur de développement qu'est l'excellence académique : formations, ses laboratoires de recherche, portée par une communauté forte de plus de 100 000 étudiants, et de près de 13 000 personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'Université Fédérale de Toulouse-Midi-Pyrénées est un partenaire majeur du monde socio-économique, et ses campus des éléments incontournables de la stratégie d'urbanisme de Toulouse Métropole.

Un système de pilotage pragmatique pour la mise en œuvre du Pacte Université-Toulouse Métropole



UN PACTE EN 7 AXES

- > Appui à la politique scientifique, grands outils
- > Soutien à l'attractivité, à l'ouverture européenne et à l'internationalisation
- > Développement de l'entrepreneuriat étudiant
- > Etudiants au cœur de la métropole
- > Urbanisme, aménagement et gestion des campus
- > Valorisation des compétences académiques au profit de la diffusion de l'innovation et du développement économique
- > Culture scientifique et technique, diffusion des savoirs vers le plus grand nombre

Où en est-on ?



Dans le cadre du Schéma de Développement Economique, d'Innovation et de Rayonnement Métropolitain (SDEIRM), le Pacte liant Toulouse Métropole et l'Université vise ainsi à mettre en intelligence et à renforcer les échanges et actions communes naturellement nécessaires entre les deux partenaires.

Au moment où le projet d'Université de Toulouse se construit, conduisant à la préparation d'un nouveau projet d'Initiative d'Excellence (IdEx, un programme des investissements d'avenir), le Pacte affiche l'intégration de l'Université dans la cité et réaffirme l'appui ferme et participatif de la métropole à l'Université en mutation. Au-delà de son intérêt propre, ce Pacte est également une brique fondamentale dans l'édification de la "nouvelle" Université de Toulouse.

D'un point de vue opérationnel, ce Pacte propose dans chacun de ses axes des actions prêtes à être initiées voire déployées, comme par exemple la création d'une interface en ligne pour favoriser la mise en relation entre les laboratoires et les entreprises ou la cartographie des plateformes et des infrastructures de recherche au service des industriels.

Un modèle de pilotage pragmatique a été posé de telle façon que les responsables politiques et les acteurs impliqués conjuguent leurs efforts pour une efficacité de mise en œuvre et de suivi.

PROJET 2

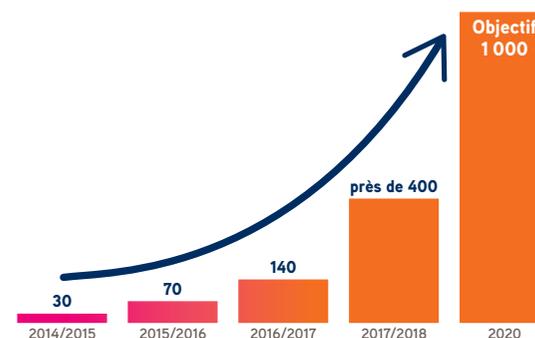
L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Objectif : se doter d'une feuille de route partenariale pour stimuler l'entrepreneuriat étudiant.

Toulouse est riche de sa jeunesse estudiantine du spectre très large et de la qualité des formations dispensées et d'écosystèmes particulièrement dynamiques. Paradoxalement, le taux de la création d'entreprises issue des étudiants semble relativement modeste et, en tout état de cause, pas à la hauteur des atouts de la métropole.

En référence aux directives ministérielles (loi Fioraso notamment), l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées a mis en place des actions et des outils favorisant la dynamique de l'entrepreneuriat étudiant (pôle "ECRIN"). Ce pôle est en charge de mettre en œuvre le dispositif national "Pepite" (Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) qui vise en particulier à promouvoir l'entrepreneuriat, grâce au statut d'étudiant-entrepreneur. Il donne accès à une offre complémentaire pour augmenter les chances de succès du projet de création d'entreprise de l'étudiant (coworking, aménagement des emplois du temps, accès à des missions de conseil de bon niveau...).

En route pour les 1000 étudiants entrepreneurs !



+ de 100 000 étudiants

Où en est-on ?



En traduction opérationnelle du Pacte stratégique entre l'Université et Toulouse Métropole et en lien, au niveau régional, avec le volet métropolitain du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), un dispositif conjoint de travail a été engagé à la rentrée 2017.

Un objectif de 1% d'étudiants-entrepreneurs, soit 1000 étudiants-entrepreneurs, est mis en perspective d'ici 3 ans. Les derniers chiffres attestent déjà d'une dynamique en progression que les actions communes de la métropole et de l'Université viendront conforter pour atteindre cette ambition.

- > **L'ambition** : production d'une feuille de route partagée pour dynamiser l'entrepreneuriat étudiant sous toutes ses formes.
- > **Comment** : actions de sensibilisations de formation et d'accompagnement.



PROJET 3

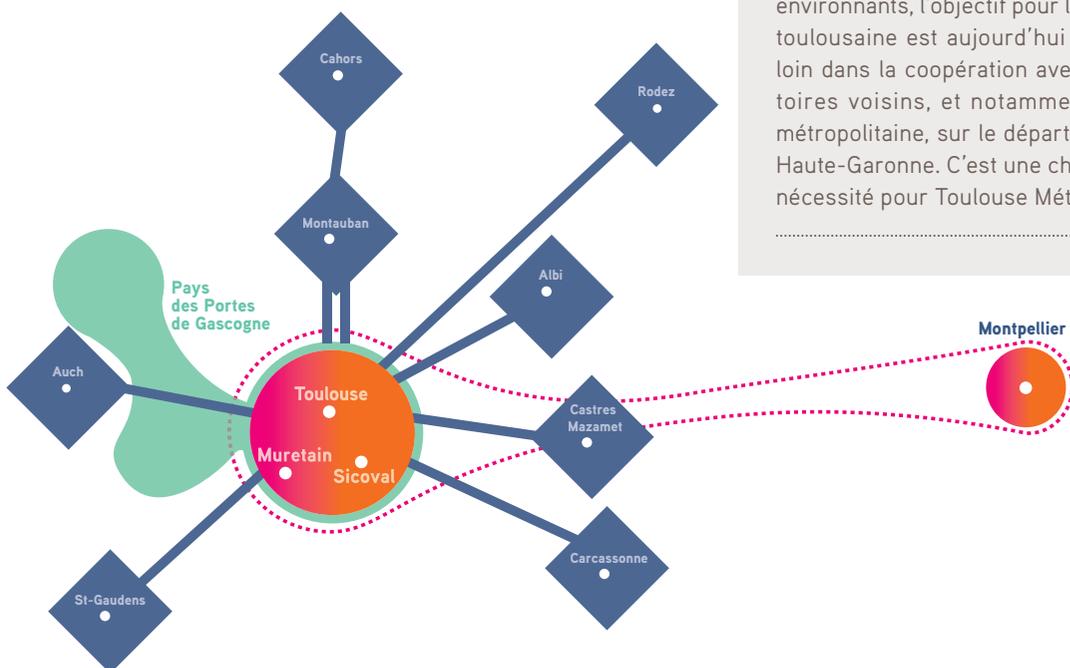
LE PACTE TERRITORIAL

Objectif : développer des collaborations avec les territoires voisins de la métropole au bénéfice de leurs développements mutuels.

Les métropoles, principaux moteurs de la croissance du pays, jouent désormais, encore plus que par le passé, un rôle d'accélérateur, d'impulsion mais aussi de solidarité et de partage, certes au bénéfice d'elles-mêmes, mais aussi à celui de leurs territoires de proximité. Cette alliance entre les territoires est une évidence.



Les partenariats territoriaux engagés par Toulouse Métropole



Où en est-on ?



Pour Toulouse Métropole, cette alliance se met ainsi en œuvre sur l'ensemble des échelles territoriales :

- **Au niveau régional :** accord-cadre passé en 2016 entre Toulouse Métropole et sa métropole sœur, Montpellier Méditerranée Métropole ;
- **A l'échelle régionale :** intégration d'un volet métropolitain dans le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Occitanie en 2017 ;
- **À l'échelle du réseau des "villes à 1 heure" :** dialogue métropolitain, initié dès les années 2000 et organisé, au sein d'une association *ad hoc*, en 2013 ;
- **À l'échelle des bassins de vie :** été 2017, engagement du contrat de réciprocity avec le Pays des Portes de Gascogne, démarche originale de coopération entre le rural et l'urbain.

Ces coopérations et solidarités territoriales s'expriment d'ores et déjà dans de nombreux champs thématiques, outre le développement économique, depuis la culture en passant par le tourisme, l'agroalimentaire ou les transports.

Forte de sa dynamique démographique et économique et de son réel effet de diffusion de la richesse sur les territoires environnants, l'objectif pour la métropole toulousaine est aujourd'hui d'aller plus loin dans la coopération avec ses territoires voisins, et notamment de l'aire métropolitaine, sur le département de la Haute-Garonne. C'est une chance et une nécessité pour Toulouse Métropole.

PROJET 4

LES FONCTIONS RÉGALIENNES : PROPRETÉ, SÉCURITÉ, ACCESSIBILITÉ

Objectif : identifier les travaux de voirie, d'entretien et d'accessibilité prioritaires à mener sur les zones d'activités économiques stratégiques de la métropole.

Partant du constat que la qualité et l'entretien des Zones d'Activités Economiques (ZAE) du territoire métropolitain n'étaient pas à la hauteur du dynamisme économique et de la quatrième ville de France, le projet s'est d'abord attaché à cartographier l'état des 119 ZAE métropolitaines sur quatre composantes majeures : signalétique, voirie, accessibilité piétons et modes doux et sécurité. Dans une seconde phase, le projet a permis d'identifier et de prioriser les travaux nécessaires à conduire.

119 ZAE examinées

6 M€ d'investissements de travaux programmés d'ici à 2020

4 opérations de travaux prioritaires à lancer en 2018

Où en est-on ?



En partenariat avec les cinq pôles voirie de la Métropole, un outil de diagnostic a été construit. A partir des bases de données disponibles sur la Métropole, six indicateurs ont été ainsi établis permettant d'objectiver l'état de l'espace public des ZAE. Ces indicateurs ont été complétés par des remontées terrain des pôles et ont permis de fournir un diagnostic partagé de l'ensemble des ZAE du territoire.

Un plan de travaux pour les 6 ans à venir

Grâce à ce travail d'état des lieux et s'appuyant sur le Schéma d'Organisation des Territoires de l'Economie de la Métropole (SOTE), un plan de travaux a été élaboré afin d'améliorer la voirie, les trottoirs, l'accessibilité piétons et modes doux, et la signalétique sur les ZAE.

Les travaux prioritaires ont été chiffrés à hauteur de 12 millions d'euros sur 6 ans. Sur ce montant d'investissements, la métropole s'engage à réaliser, chaque année à partir de 2018 et jusqu'à la fin du mandat, l'équivalent de 2 millions d'euros de travaux, au bénéfice du quotidien des entreprises métropolitaines et de leurs salariés.



PROJET 5

IMMOBILIER ET FONCIER DÉDIÉS À L'ARTISANAT

Objectif : élaborer un livre blanc en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne pour favoriser l'accueil des entreprises artisanales sur la métropole.

Partant d'un périmètre large autour des questions de commerce et d'artisanat, le cadre du projet s'est circonscrit aux questions de l'immobilier et du foncier dédiés à l'artisanat.

Le constat : la demande des artisans corrélée à leurs besoins en développement n'est pas satisfaite. Situation mise en évidence dans le Schéma d'Organisation des Territoires de l'Economie (SOTE) :

- Une difficulté à assurer la mixité des usages en milieu urbain, principalement pour les activités de fabrication et de production ;
- Une difficulté à trouver du foncier et des locaux adaptés sur l'ensemble de la métropole, l'offre étant globalement atomisée et peu qualitative ;
- Plus spécifiquement, une offre à venir estimée insuffisante pour les locaux artisanaux, qui pousse à une délocalisation de ces activités hors de la métropole.

Les enjeux de la métropole en association avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne :

- Assurer le maintien et le développement des entreprises artisanales,
- Assurer un maillage cohérent d'une offre dédiée.

Nos ambitions pour l'artisanat



Production d'un livre blanc en association avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne et Toulouse Métropole.

L'objectif sera de présenter la vision spatialisée de la métropole en matière d'accueil d'activités artisanales ainsi que les grands principes permettant le développement d'une offre immobilière adaptée.

De plus, afin de mieux comprendre le décalage qui existe entre l'offre et la demande sur le marché de l'immobilier à vocation artisanale, une étude des besoins des artisans en termes de calibrage de leurs locaux sera conduite et viendra alimenter ce livre blanc.

Cette première phase stratégique se concrétisera en une phase opérationnelle, en deux volets :

- Une réflexion sera menée pour faire des grands principes du livre blanc des éléments prescriptifs ;
- Sur la base des données recueillies au cours de l'étude de besoins réalisées auprès des ressortissants de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, un cahier des charges de village d'artisans sera produit et soumis aux acteurs de la chaîne immobilière, l'objectif, faire émerger et accompagner un ou plusieurs projets privés de type "village d'entreprises artisanales".



PROJET 6

L'ATTRACTIVITÉ DU QUARTIER D'AFFAIRES MATABIAU

Objectif : fixer la programmation économique du projet urbain.

Projet extrêmement structurant pour le développement économique métropolitain, le projet Toulouse EuroSudOuest (TESO) a l'ambition de créer un nouveau quartier, dans le prolongement du centre-ville de Toulouse. Dans cette opération de réhabilitation urbaine, s'inscrit un centre d'affaires imaginé à la hauteur du dynamisme économique toulousain et à la dimension d'une métropole européenne.

Le projet s'est attaché à préciser le programme économique du projet urbain, ses principales caractéristiques ainsi que les moyens et modalités nécessaires à sa réalisation.



135 hectares de terrains



230 000 m² de bureaux et locaux

Illustration : Tour Occitanie, emblème du nouveau quartier Toulouse EuroSud Ouest



© Luwigo - Copyright - Studio Libeskind Compagnie de Phalsbourg

Où en est-on ?



La conduite de l'opération a été concédée à Europolia, opérateur du contrat de concession, voté par Toulouse Métropole le 3 octobre 2017. Toulouse Métropole restera vigilante à la programmation économique du site.

En partenariat avec Europolia, aménageur du site, les services de Toulouse Métropole et de la ville de Toulouse, le projet a permis de stabiliser une programmation urbaine en phase avec la réalité économique du territoire métropolitain. Ainsi, sont envisagés, à l'horizon 2032, sur 135 ha, 230 000 m² de bureaux et locaux pour les activités tertiaires supérieures aujourd'hui non disponibles sur le territoire métropolitain, 2 500 logements pour 200 000 m² de surface de plancher et 46 000 m² de commerces/services/hôtellerie/restauration.

Cela représente un investissement exclusivement privé d'un milliard d'euros, dont 600 millions d'euros pour le tertiaire supérieur et un investissement de Toulouse Métropole de 160 millions d'euros.

La Tour Occitanie, projet du promoteur La Compagnie de Phalsbourg, dessinée par l'architecte Jean Busquet, viendra incarner le renouvellement urbain et l'émergence de ce nouveau quartier. Haute de 150 m et de 40 étages, elle mixera bureaux, logements de standing et un restaurant-bar panoramique aux deux derniers étages ; un hôtel Hilton et 2 000 m² de commerce compléteront l'offre de la Tour.

Des équipements publics de proximité viennent compléter cette programmation pour offrir aux habitants les services de qualité dont ils ont besoin : groupe scolaire, crèche, gymnase. En effet, le quartier accueillera 4 500 à 5 500 nouveaux habitants.

160 M€
d'investissement de Toulouse Métropole, 1 milliard d'euros d'investissement privé

PROJET 7

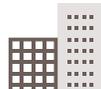
TOULOUSE AEROSPACE Innovation Campus

Objectif : lancer les premières opérations structurantes pour positionner Toulouse Aerospace à l'échelle nationale et internationale.

Toulouse Aerospace constitue l'un des 5 territoires majeurs pour le développement économique de Toulouse Métropole. Campus d'innovation de rayonnement international, Toulouse Aerospace est un nouveau quartier vecteur de la consolidation des filières animées par le pôle de compétitivité Aerospace Valley : l'aéronautique, l'espace et les systèmes embarqués ; ainsi que les domaines satellites de ces filières : matériaux, numérique, objets communicants, fabrication additive.

Aujourd'hui, Toulouse Aerospace est desservi par 3 échangeurs, connecté en 7 minutes à la ligne B par un site propre de transport en commun et en 5 minutes à la gare régionale Matabiau. En 2024, Toulouse Aerospace sera entièrement desservi par deux stations de métro de la ligne Toulouse Aerospace Express. Le projet de développement économique se concrétise notamment par l'opération d'aménagement publique comptant 355 000 m² de surface de plancher et 100 000 m² d'immobilier d'entreprises complémentaires à la ZAC qui seront construits ou rénovés aux abords à moyens termes.

 **56 ha**
surface du nouveau quartier

 **190 000 m²**
de bureaux et activités tertiaires

 **80 000 m²**
de logements

 **50 000 m²**
dédiés à la recherche et à l'enseignement supérieur

 **20 000 m²**
de commerces et services

 **15 000 m²**
d'équipements publics

Où en est-on ?



En janvier 2018, le B 612, du nom de l'astéroïde du Petit Prince, ouvrira ses portes. Ce programme immobilier constitue le creuset de l'émulation technologique et économique autour des innovations des filières aéronautique, espace et systèmes embarqués. Il hébergera l'Institut de Recherche Technologique Saint-Exupéry, le siège du pôle Aerospace Valley, l'ESSP (European Satellite Services Provider) et de nombreuses entreprises de ces secteurs.

Le B 612 complète l'offre scientifique existante au sein de l'Espace Clément Ader, qui accueille le pôle de recherche sur les matériaux composites de l'Institut Clément Ader, le Centre d'Expertise de Ressources Matériaux et Composites (Cermac), le Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie Mécanique et Composites, le centre de microcaractérisation Raimond Castaing, et un pôle de calcul intensif avec Météo France et le Calmip, opérateur de recherche numérique.

L'offre immobilière à l'attention des entreprises est aujourd'hui une réalité. Elle est variée, propose des locaux à la location et à l'accession, des bureaux et des ateliers. Ainsi, en novembre 2017, l'entreprise Corima, sous-traitant de l'aéronautique spécialisé dans l'électroformage, a installé sur le campus sa première implantation à Toulouse et en Occitanie. Toulouse Métropole poursuit la commercialisation du campus.

En 2021, la Cité des Start-up de la Région Occitanie viendra renforcer l'offre à destination des entreprises, en complémentarité des programmes existants sur le campus.

Le campus d'innovation Toulouse Aerospace, c'est aussi une offre de services aux entreprises : restaurants interentreprises, salle de sport, crèche interentreprises... et un lieu de formation majeur : la Maison de la Formation Jacqueline Auriol, dont le chantier débutera début 2018 accueillera, dès 2020, 2 000 étudiants en mécanique.

PROJET 8

LE CAMPUS D'INNOVATION ONCOPOLE

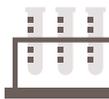
Objectif : définir les activités cœurs du campus, installer la gouvernance partenariale autour d'un Groupement d'Intérêt Public.

Le secteur de la santé s'inscrit désormais dans une dynamique globale axée sur l'innovation, la compétitivité et le développement des sciences du vivant. Aussi, le Campus de l'Oncopole constitue aujourd'hui un levier majeur pour développer, valoriser et promouvoir de nouveaux projets dans le domaine de l'oncologie et plus largement de l'innovation en santé.

Après une première étape de construction sur la période 2004-2014, le campus de l'Oncopole est entré dans une nouvelle phase de définition, de structuration et de déploiement de ses offres de services scientifiques, économiques et technologiques.

Une étude conduite au cours du 1^{er} semestre 2017 a permis de définir les quatre activités cœur suivantes, chacune déclinées en actions prioritaires :

- > Activités de soins et de recherche clinique, reconnues internationalement, dont l'ouverture aux technologies sera un aspect différenciant ;
- > Activités économiques, associant des entreprises de différents profils, positionnées sur les biotechnologies, sur les technologies de santé, sur les services aux patients, avec un volet "création d'entreprises" ;
- > Activités de recherche, caractérisées par la présence d'équipes de disciplines complémentaires et par la conduite de projets de recherche transdisciplinaires ;
- > Activités de formation innovantes et transdisciplinaires, à l'interface ingénierie / santé.

 **1 500**
chercheurs publics et privés

 **1 400**
acteurs de santé

Où en est-on ?



Les orientations stratégiques relatives aux missions et à la gouvernance de l'Oncopole sont désormais actées et partagées par l'ensemble des acteurs. Ainsi, quatre collèges d'acteurs participant directement à la gouvernance de l'Oncopole vont être constitués dans les prochains mois (composés de représentants "entreprises", "soins", "académiques" et "institutions"). Ils auront pour objectifs de décliner opérationnellement les missions de l'Oncopole et d'en définir le plan d'activités pour les années à venir.

L'ambition est de pouvoir installer la gouvernance et les collèges du campus de l'Oncopole en 2018. Cela passera par la la création d'un GIP (Groupement d'intérêt public), dont la forme permet de mettre en commun des moyens pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général.

Préalablement à la création du GIP qui portera la gouvernance de l'Oncopole, les orientations stratégiques devront être déclinées opérationnellement : rédaction du business plan et du plan d'affaires de l'Oncopole, programmation détaillée du site, ingénierie financière, identification et mise à disposition des moyens financiers et humains nécessaires... Ainsi, 2018 sera l'année de l'opérationnalisation du projet Oncopole !

 **6** plateformes scientifiques
dont 2 hébergées sur le Bioparc Sanofi

 **10 500 m²**
de laboratoires de recherche publique et plateformes technologiques



PROJET 11

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DES HÉBERGEMENTS MARCHANDS

Objectif : définir un plan d'action stratégique pour accroître la compétitivité de Toulouse Métropole dans le domaine de l'hébergement touristique.

Dans la continuité des travaux engagés dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur Tourisme, ce projet avait pour ambition d'accroître la compétitivité de Toulouse Métropole dans le domaine de l'hébergement touristique, des visiteurs d'affaire et de loisirs, en favorisant l'émergence d'une offre de produits d'hébergement (hôtels, campings, auberges de jeunesse...) en adéquation avec les nouvelles clientèles, sur des localisations adaptées et opportunes.

Conduit tout au long de l'année 2017, le projet a poursuivi plusieurs objectifs :

- Produire un diagnostic de l'offre d'hébergement marchand existant ;
- Définir des orientations stratégiques et rédiger un plan d'action afférent ;
- Définir les processus et instances de coordination associées.

 **7 500** chambres d'hôtels
et 3 200 chambres en résidence hôtelière

 **300** chambres d'hôtels
classées 5 étoiles

 **35%** de l'offre représentée
par l'hôtellerie indépendante



Où en est-on ?



Plusieurs types de livrables, de nature différente et complémentaire, se dégagent :

- **La doctrine de Toulouse Métropole en matière d'hébergement marchand**, au travers du schéma directeur présentant le diagnostic et les orientations stratégiques en matière d'hébergements marchands.
- **Des livrables opérationnels sur des résultats concrets :**
 - un plan d'actions découlant du schéma directeur (plan de prospection, objectifs d'investissement...),
 - des évolutions réglementaires (prise en compte des orientations stratégiques dans les documents d'urbanisme tels que le PLUi).
- **Création d'un processus et d'une instance ad hoc**, pour la coordination des actions des différents acteurs (communes, Agence d'attractivité, services de la métropole en charge du tourisme, de l'aménagement, etc.).

Dès l'adoption définitive du schéma directeur, deux actions clés seront conduites :

- **La mise en place** de la gouvernance transversale entre les partenaires publics et privés du tourisme d'affaires ;
- **La prospection** d'investisseurs par l'Agence d'attractivité (Office de Tourisme).

Par ailleurs, l'équipe de Toulouse Métropole se rendra à la prochaine édition du salon immobilier SIMI, afin de présenter aux investisseurs potentiels les opportunités toulousaines suscitées par le schéma directeur des Hébergements Marchands.

PROJET 12

L'EUROPE ACCOMPAGNE LES PROJETS DE LA MÉTROPOLE

Objectif : améliorer et massifier le recours aux financements européens au service des projets de la métropole.

Le projet "Europe" de la métropole avait pour objectif de répondre à un triple enjeu : celui d'être plus performant dans la réponse aux appels à projets européens, celui de massifier, au travers d'une action de sensibilisation et de partenariats locaux et extérieurs, le recours aux financements européens au service des politiques publiques de Toulouse Métropole, et enfin, celui d'influencer et d'imposer les grandes métropoles dans l'élaboration de la prochaine perspective financière. C'est dans ce contexte que la métropole a renforcé ses liens avec les acteurs métropolitains (Université Fédérale, Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale, acteurs privés, associations) ainsi qu'avec les experts et les décideurs de l'Union européenne.

 plus de **43 M€** captés
auprès des fonds européens entre 2015 et 2017

 **5** projets européens
en cours

 **17** projets déposés
depuis 2015

Où en est-on ?



Dans le cadre des Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI) Toulouse Métropole a obtenu de nombreux succès :

- **Au niveau régional**, l'évolution du Programme Opérationnel FEDER- FSE a permis de développer et soutenir des projets plus ambitieux sur le territoire.
- **Auprès de l'instrument action urbaine Innovatrice (AUI) avec le projet COMMUTE** (5 millions d'euros) qui vise à réduire la congestion routière sur la zone aéroportuaire. COMMUTE associe les principaux acteurs de la zone : Toulouse Métropole (chef de file), Tisseo Collectivités, Airbus, ATR, l'aéroport Toulouse Blagnac, Safran, Sopra Steria, Afnor et le club d'entreprises "Réussir".
- **Sur les sujets innovants** : Toulouse Métropole figure parmi les 10 villes lauréates "Capitale européenne de l'innovation" aux côtés d'Aarhus (Danemark), Berlin (Allemagne), Copenhague (Danemark), Helsinki (Finlande), Nice, Paris, Tallinn (Estonie), Tampere (Finlande) et Tel-Aviv (Israël).
- **Toulouse Métropole a aussi accompagné et permis à de nombreux acteurs de réussir de beaux contrats européens** (par exemple, l'Université Fédérale sur un projet de lutte contre la radicalisation, financé à hauteur de 3,5 millions d'euros).
- **De nombreuses actions sont par ailleurs entreprises au niveau national** (France Urbaine, Afccre, EUROCITIES) et à Bruxelles pour que la Métropole trouve sa place dans l'élaboration de la prochaine perspective financière, qui permettra une participation accrue de Bruxelles aux politiques et investissements de la métropole.

Désormais, la feuille de route de Toulouse Métropole est claire : s'appuyer sur des partenariats dans une logique de transversalité, de coopérations et d'intérêts mutuels visant aussi bien des fonds européens que notre capacité d'influence à court moyen et long terme, en coordination avec les instances nationales.

PROJET 13

LA PLATEFORME
D'ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES

Objectif : homogénéiser l'offre de service de la métropole et de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des entreprises.

L'objectif du projet est d'améliorer les interfaces entre les entrepreneurs et les deux institutions en simplifiant l'accueil (physique, mail et téléphonique) et en coordonnant davantage les directions et services des deux institutions afin de proposer une offre de services homogène et lisible par les entreprises.

Les missions de la CCI et de Toulouse Métropole seront davantage coordonnées par :

- > traitement facilité et rapide des demandes ;
- > simplification des démarches à engager ;
- > mutualisation des compétences et de l'ingénierie.

Les travaux de refonte de l'offre de services de la CCI de Toulouse et de Toulouse Métropole ont permis de valoriser les 8 missions suivantes d'accompagnant des entreprises tout au long de leur cycle de vie :

1. Accompagner la création de votre entreprise
2. Optimiser la gestion de votre entreprise et améliorer la performance
3. Faciliter les conditions matérielles de votre implantation
4. Se développer par des financements
5. Se développer par l'innovation technique et/ou sociale (créateur, PME ou grands comptes),
6. Se développer en France et/ou à l'international
7. Gérer vos ressources humaines
8. Préparer une transmission, fusion, acquisition

 **200** entreprises accompagnées par Toulouse Métropole dont 175 projets d'implantation

 Un panel d'entreprises représentatif de l'activité économique du territoire

 Une large majorité de TPE et PME

Où en est-on ?



A ce jour, les travaux conduits ont permis :

- > La clarification et la simplification d'une offre de services, articulant les missions et les produits respectifs de Toulouse Métropole et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse.
- > La formalisation de cette offre de services et sa mise en forme en fiches produits afin de se doter d'outils de communication à destination des entreprises.
- > La mise en place d'un outil CRM (customer relationship management ou gestion de la relation client) au sein de Toulouse Métropole, identique à celui de la CCIT permettant un traitement et un suivi optimisé des demandes.
- > La mise en perspective des éléments indispensables au pilotage et processus d'organisation de la plateforme (accueil, circuits de communication, instruction et suivi des projets) afin d'offrir une bonne lisibilité aux entreprises et une qualité de performance dans le traitement des demandes.

La poursuite des travaux en 2018 verra le déploiement du plan d'actions, en particulier l'ouverture du portail Web mutualisé ainsi que la création d'un numéro d'appel unique Toulouse Métropole / CCIT à destination des entreprises.



PROJET 14

LES SENIORS
DANS
L'OPEN MÉTROPOLE

Objectif : élaborer un plan d'action métropolitain pour encourager le développement de la Silver Economy.

Toulouse Métropole a souhaité ainsi intégrer le projet "les seniors dans l'Open métropole" dans le Schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain, dans le but de développer la Silver économie sur son territoire et de créer de nouveaux emplois par la mise en œuvre de nouveaux produits et services à destination des seniors et de leurs aidants.

La Métropole, en articulation et complémentarité avec les collectivités territoriales (région, département et communes) et l'ensemble des acteurs publics et privés concernés, doit définir et ancrer sa politique à destination des seniors et de leurs aidants dans une approche globale du vieillissement de la population sur le champ des compétences métropolitaines : développement économique, habitat (parcours résidentiel de la personne âgée, du domicile à la prise en charge en établissement), urbanisme, mobilité, etc.

Les objectifs du projet :

- > Définir une politique métropolitaine à destination des seniors et par extension de l'ensemble de la population
- > Déployer un plan d'actions sur le territoire métropolitain avec les 37 communes, les acteurs publics et privés et les citoyens de tous âges
- > Accompagner les projets des entreprises et des acteurs de la Silver économie qui sont implantés sur le territoire métropolitain ou qui souhaitent s'y installer

+13% de personnes de 60 ans et plus
+34% de personnes de 85 ans contre 30 % en moyenne nationale



Où en est-on ?



Toulouse Métropole a conduit un diagnostic du vieillissement à l'échelle métropolitaine, qui a permis d'identifier les enjeux prioritaires :

- > La nécessité de valoriser la place des seniors et de répondre à des besoins croissants et évolutifs : le nombre de personnes de 60 ans et plus augmente entre 2008 et 2013 au même rythme que la tendance nationale (+ 13 %) mais celui des 85 ans et plus augmente davantage (+ 34 % contre 30 % en moyenne nationale).
- > Réduire les facteurs de fragilité sur certains territoires dont l'isolement résidentiel et la raréfaction à venir des aidants du fait de l'arrivée en masse des babyboomers devenus papyboomers.
- > Contribuer au "bien vivre" des personnes âgées en adaptant les services et les commerces de proximité en particulier sur la partie sud-est de la Métropole. De fait la distance au premier équipement est en moyenne plus élevée pour les habitants des communes périphériques, zone sur lesquelles les personnes âgées sont les plus représentées.
- > Répondre aux problématiques de l'adaptation des logements et de la création de parcours résidentiels adaptés.

Une restitution du diagnostic a été organisée le 6 novembre auprès des 37 communes métropolitaines et des partenaires publics et privés. A l'issue, des ateliers de co-construction vont être organisés afin de définir un plan d'actions intitulé "innovations économiques et vieillissement sur les territoires de Toulouse Métropole" qui sera restitué et déployé à partir du mois de juin 2018.

PROJET 15

LA FRENCH TECH TOULOUSE

Objectif : favoriser le développement de start-up sur le territoire et à l'international.

Initié après la labellisation French Tech du territoire toulousain, le projet "French Tech Toulouse" du Schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain (SDEIRM) avait pour feuille de route de faciliter et favoriser le développement des start-up sur le territoire et à l'international.



15 investisseurs français et internationaux au Venture Point du EmTech France



2 start-up en échange à Atlanta en 2017



2 accélérateurs toulousains retenus pour accueillir des start-up étrangères

Où en est-on ?



La fédération du collectif d'entrepreneurs du numérique a permis à l'écosystème de gagner en visibilité et en crédibilité tant au niveau national qu'international. L'existence et la visibilité de cet écosystème ont également poussé à une prise de conscience essentielle des acteurs industriels des mutations économiques à l'œuvre et de l'émergence d'un nouveau modèle économique.

L'effort de French Tech Toulouse a plus précisément porté sur cinq axes structurants :

- > **La fédération et l'animation du collectif :** French Tech Toulouse a gagné en visibilité à travers sa stratégie d'animation des réseaux sociaux, mettant en avant un territoire et un collectif et non uniquement des entités.
- > **L'accès aux financements :** depuis 2015, l'événement EmTech France co-organisé avec le MIT est un lieu de rencontre privilégié entre 10 start-up françaises et des investisseurs français et internationaux pendant le "Venture Point".
- > **L'accès aux clients :** c'est l'une des manifestations de la prise de conscience des acteurs industriels et des institutions de l'importance de faire évoluer leurs modes de production à l'aune des mutations induites par la transformation numérique et donc de travailler avec ou à proximité des start-up du territoire.
- > **L'accès aux talents :** fruit d'un effort constant de sensibilisation et d'acculturation, French Tech Toulouse a contribué à la mutation des mentalités et à l'adaptation de programmes pédagogiques sur le territoire toulousain, en faveur de l'entrepreneuriat.
- > **L'accès à l'international :** cet enjeu de premier plan pour le développement d'une start-up a été facilité par le French Tech Ticket, qui a permis à 2 accélérateurs toulousains d'accueillir des start-up étrangères, ou encore par le programme d'échange de start-up organisé avec Atlanta, ville jumelée avec Toulouse.

Le dispositif French Tech Toulouse a fait le bilan de sa riche activité dans la continuité du dernier congrès EmTech France, le 11 octobre 2017.

FRENCH TECH TOULOUSE
SO START'UP !

PROJET 16

UNE PLATEFORME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR L'ESS

Objectif : définir le positionnement, l'offre de service et les modalités de fonctionnement d'une plateforme de financement participatif dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire.

La Saison 1 du Schéma de Développement Economique, d'Innovation et de Rayonnement Métropolitain (SDEIRM) a vu notamment la création de l'incubateur d'innovations sociales "Première Brique". Dans la logique de perfectionnement de la chaîne d'accompagnement dédiée aux entrepreneurs sociaux, la métropole a lancé un nouveau projet visant à étudier la faisabilité de création d'une plateforme de crowdfunding de don avec contrepartie (en retour d'un don, le porteur de projet apporte une contrepartie au donneur).

Les entrepreneurs de l'Economie Sociale et Solidaire accèdent plus difficilement aux circuits de financement classiques, ce qui empêche le développement de projets viables et générateurs d'innovations sociales et créateurs d'emplois sur le territoire. Cet outil de financement interviendra en complémentarité des dispositifs de financement solidaire, partenaires de Toulouse Métropole (prêts solidaires et garanties de Midi-Pyrénées Active, apports en compte courant et capital d'Initiatives pour une économie solidaire).

Où en est-on ?



L'étude de faisabilité conduite en partenariat avec une quarantaine d'acteurs ressources de l'économie sociale et solidaire du territoire, a défini son positionnement et a précisé son offre de services. 3 briques sont proposées :

- > Un portail internet de crowdfunding marqué Toulouse Métropole ;
- > Un dispositif d'appel à projets ;
- > Un programme de préparation à la levée de fonds en crowdfunding.

La métropole travaille désormais sur le modèle économique de cette plateforme et ses modalités de déploiement opérationnel.

Parallèlement à la création de cette plateforme, l'écosystème de l'Economie Sociale et Solidaire toulousain est en cours de réflexion sur la création d'un accélérateur au service des entrepreneurs.



Parcours d'accompagnement des entrepreneurs sociaux et solidaires de Toulouse Métropole et ses partenaires



PROJET 17

CREATIVE DISTRICT

Objectif : définir le périmètre et l'offre de services d'un quartier dédié à l'accueil de start-up créatives.

Les initiatives et créations de start-up en centre-ville de Toulouse sont de plus en plus nombreuses, comme cela est le cas dans bon nombre de métropoles.

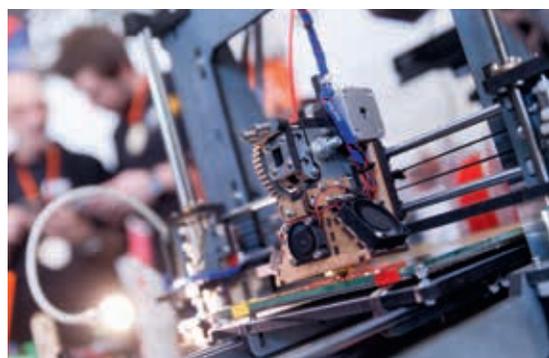
Ces initiatives sont une source d'emplois et d'innovation pour Toulouse Métropole à court et moyen terme. Ainsi, en 2016, selon l'institut Trendeo, Toulouse était la deuxième métropole française en termes de création de start-up et d'emplois.



1400 start-up
créées entre 2014 et 2016



22 000 emplois



Nos ambitions



Toulouse Métropole souhaite valoriser, accompagner cette dynamique, et faciliter le rapprochement géographique entre acteurs start-up technologiques et industries créatives et culturelles (ICC) pour favoriser l'hybridation, source de valeur entre ces deux mondes économiques, ces deux manières d'"être" et de "faire". Pour ce faire, il s'agit de définir un quartier, un espace permettant le développement d'une proximité plus étroite entre les acteurs économiques, les entreprises, les investisseurs, les accélérateurs et les services nécessaires associés.

- Pour réaliser cette ambition, plusieurs voies s'ouvrent à la Métropole. Par ailleurs, celle-ci doit s'affirmer dans le cadre d'un contexte particulier où les propositions de valeur publiques et privées se multiplient à destination des start-ups, qui nécessite d'avoir une vision claire de la dynamique actuelle sur la Métropole et en dehors de son territoire.
- Aussi, la première phase de ce projet consiste avant tout en l'élaboration d'un document d'étude et d'aide à la décision, la mise en exergue d'éléments d'arbitrage pour se positionner sur la définition de cet espace d'hybridation entre start-up technologiques et créatives.
- La finalisation de cette première phase est prévue le 15 décembre 2017. Elle présentera une proposition de valeur, délimitera un territoire si cela s'avère opportun, les métriques, les éléments financiers et de risques, qui permettront de dimensionner l'ambition à donner au projet, qui devra se déployer rapidement pour être en phase avec les besoins d'acteurs économiques toujours en mouvement.

PROJET 18

LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Objectif : élaborer une feuille de route métropolitaine en faveur des industries créatives et culturelles.

Les industries culturelles et créatives (ICC) sont une industrie en croissance. En 2013, elles représentaient en France plus de 80 milliards d'euros de revenus et 1,3 million d'emplois. La dynamique économique nationale autour des ICC se reflète également sur le territoire de la métropole qui comptait en 2016 11 460 emplois salariés et 9 500 indépendants.

Le projet a fait le choix de se concentrer sur le cinéma d'animation. En effet, étant donné sa dynamique, le secteur du cinéma d'animation constitue un élément de spécialisation et de différenciation de l'écosystème créatif toulousain.

L'animation, un marché en plein boom, un atout économique pour Toulouse

Le marché du cinéma d'animation, rattaché plus largement à la télévision et au cinéma, se porte bien et s'exporte particulièrement. Cela se constate à la fois par les ventes de films d'animation français à l'international mais également par la part importante des financements étrangers de projets d'animation en France (préventes et coproductions). La densification de la production d'animations en France est également le résultat de la politique du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) qui a renforcé le crédit d'impôt en faveur de l'animation.

Au niveau toulousain, les professionnels sont en phase de croissance également. En juillet 2017, le secteur du cinéma d'animation rassemble 69 établissements et 350 emplois, selon les derniers travaux de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse réalisés dans le cadre du projet.



En 2016
11 460 emplois salariés
et 9500 indépendants



69 entreprises, 350 emplois



Un événement professionnel international :
le Toulouse Cartoon Forum qui attire
900 professionnels à Toulouse

Où en est-on ?



Fort de ce constat, Toulouse Métropole, en partenariat avec TAT Productions, a mobilisé les professionnels de l'animation à l'été et à l'automne 2017 au sein d'ateliers pour travailler sur une feuille de route qui corresponde aux attentes des entreprises de cette industrie.

A l'issue de plusieurs groupes de travail, les professionnels ont fait émerger quatre grands champs d'action :

- Le développement des projets, en amont de la production.
- L'immobilier dédié à des entreprises aux besoins très particuliers et mouvant selon les pics d'activité et le cycle de vie des projets.
- La formation et le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée, à ancrer sur le territoire.
- L'accès à l'international, échelle à laquelle les professionnels doivent se projeter pour se développer à la hauteur de leur potentiel.

De ces quatre thématiques sont en train d'émerger des actions concrètes que la Métropole examinera dans les semaines à venir.



PROJET 19

LE COMMERCE ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ AU CŒUR DES COMMUNES

Objectif : développer une offre d'ingénierie de développement du commerce de proximité à destination des communes de la métropole.

Connaissant une croissance démographique forte, le territoire métropolitain compte aujourd'hui près d'1,2 million d'individus qui consomment dans les 13 700 petits commerces et services de proximité.

Si la structure de l'offre en matière de commerces et services de proximité est relativement comparable et homogène entre les communes et répondent aux besoins des consommateurs, la consommation encore atone des ménages, la baisse du chiffre d'affaires de certaines enseignes traditionnelles ou encore le développement du e-commerce sont autant de facteurs de transition du commerce traditionnel.

Les enjeux du commerce de proximité à l'échelle de Toulouse Métropole

- Développer une offre commerciale attractive et complémentaire, maintenant un équilibre entre les centres villes, les quartiers et les centres commerciaux ;
- Créer un maillage de lieux de centralité, intégrant commerces, artisanat et services, vecteurs d'emplois, d'animation et de lien social ;
- Soutenir le commerce dans les secteurs en difficulté ;
- Requalifier certains des 248 pôles commerciaux (rassemblant 63% de l'offre commerciale) participant concrètement à l'attractivité du territoire et à son dynamisme économique.



13 700 commerces et services de proximité



248 polarités commerciales regroupant 63 % de l'offre commerciale de la métropole



plus de **75** marchés de plein vent



plus de **45 000** emplois salariés privés

Où en est-on ?



Dans ce contexte et afin de renforcer la diversité de l'offre commerciale dans les communes métropolitaines, notamment dans les cœurs de ville et de quartier, Toulouse Métropole a fait du développement et de la sauvegarde du commerce de proximité un des objectifs forts du Schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain (SDEIRM).

➤ 1^{er} objectif : "conforter et développer préférentiellement le commerce dans les centralités urbaines et les "cœurs de ville" : mise en place de périmètre de protection (au sein du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat), contrôle de la viabilité des projets d'implantation / création de locaux commerciaux dans les pieds d'immeubles et de leur complémentarité avec l'offre existante, encadrement du développement du commerce en dehors des polarités...

➤ 2^e objectif : "adapter et moderniser les centralités de proximité existantes" : incitation à la modernisation des commerces par les commerçants (mise aux normes des enseignes, requalification des vitrines, accessibilité...), requalification des espaces publics, recomposition des sites commerciaux...

Une première réunion d'information et de travail avec les élus de la Métropole a été organisée le 13 novembre 2017, pour présenter ce dispositif.

PROJET 20

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Objectif : tester la mise en œuvre opérationnelle du concept d'économie circulaire sur deux zones d'activités.

Dans le cadre de la Convention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) Toulouse Métropole a expérimenté une démarche de mise en œuvre du concept d'économie circulaire (écoconception, économie de la fonctionnalité et réemploi) sur la zone d'activité économique de Thibaud, à Toulouse et l'ensemble des zones d'activité économiques (ZAE) de la commune de Bruguières.

Pour cela Toulouse Métropole a fait le choix d'utiliser l'outil ACTIF, développé par les Chambres de Commerce et d'Industrie, d'analyse et de cartographie des flux, permettant d'identifier les synergies potentielles de flux (transports, emploi, déchets, énergie...) entre les entreprises installées sur ces zones.

Les objectifs de l'expérimentation

L'expérimentation a permis de tester la démarche sur les points suivants :

- Le développement de la compétitivité des entreprises dans un contexte de raréfaction croissante des ressources, de tensions économiques et l'identification de nouveaux relais de croissance ;
- L'accompagnement et le conseil à l'installation des entreprises sur notre territoire ;
- L'aménagement et la rénovation des ZAE de la Métropole, pour réduire les externalités négatives et favoriser l'ancrage territorial ;
- L'animation des ZAE ;
- La mise en œuvre d'une économie collaborative créatrice de valeur ajoutée et d'emploi.

Où en est-on ?



Les entreprises impliquées dans l'expérimentation ont favorablement réagi à la sollicitation de la Métropole. Cette démarche a en effet permis de mettre en place les premières synergies : prêt de matériel, mutualisation de services et de formation, étude pour la mise en place d'une offre de restauration collective.

La pertinence de l'outil ACTIF a également été établie pour identifier ces synergies potentielles où les déchets des uns peuvent devenir la matière première des autres.

La métropole envisage une prochaine phase de déploiement partiel de la méthode. Trois pôles d'activités majeurs seront particulièrement ciblés : Bruguières-EuroNord, Parc des Expositions-Garossos, Thibaud-Chapitre-Oncopole.



PROJET **21**

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LES QUARTIERS POLITIQUES DE LA VILLE

Objectif : réaliser une étude sur le développement économique de ces quartiers pour alimenter les stratégies locales et les projets d'aménagement des quartiers politiques de la ville.

Jusqu'à présent le volet économique des quartiers en renouvellement urbain de Toulouse Métropole s'est principalement caractérisé par la mise en œuvre du dispositif "Zone Franche Urbaine" (ZFU). Au 1^{er} janvier 2015, ce dispositif a connu une nouvelle évolution importante avec sa transformation en "Territoire Entrepreneurs". La réduction significative des exonérations, en particulier la disparition de celle concernant les charges sociales et patronales, a nettement diminué l'attractivité du dispositif. De plus, sauf reconduction, il est prévu que ce dispositif prenne fin au 31 décembre 2020.

Le développement économique des quartiers prioritaires, et notamment ceux en renouvellement urbain, se retrouve aujourd'hui confronté à un triple-défi :

- › Assurer une sortie "en douceur" du dispositif ZFU tel qu'il existait pour les territoires concernés et rechercher de nouveaux facteurs d'attractivité.
- › Développer un volet économique sur les quartiers en renouvellement urbain situés en dehors du périmètre ZFU et pour lesquels une véritable réflexion est à mettre en œuvre sur ce volet.
- › Intégrer ces territoires dans la stratégie économique métropolitaine.

Zone d'activité de Bordelongue située au sein de la zone franche urbaine de Toulouse Métropole.

Où en est-on ?



Prenant conscience de ces défis, la Métropole a lancé, en septembre 2017, une étude concernant le développement d'une offre économique dans les quartiers prioritaires relevant du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) soit les quartiers Izards-Trois Cocus La Vache, Val d'Aran-Poitou-Bel Air Fenassiers (Colomiers), Bagatelle-La Faourette-Papus-Tabar-Bordelongue, Reynerie-Mirail-Université, Bellefontaine et Empalot.

L'objectif de cette étude est d'alimenter la définition des stratégies locales et des projets d'aménagement pour chaque quartier retenu au titre du NPNRU et en fonction des besoins recensés par les partenaires locaux. Chacun des quartiers concernés aura un plan d'actions défini en conséquence selon ses atouts et en lien avec les dynamiques environnantes. A titre d'exemple, quelques enjeux et projets émergent déjà sur certains quartiers :

- › **Izards-Trois Cocus** : préserver et développer une zone agricole, dynamiser un cœur de quartier par l'implantation d'entreprises.
- › **Bagatelle-La Faourette-Papus-Tabar-Bordelongue** : réaliser une bande d'activités continue le long de la rocade, sortir en douceur du dispositif ZFU sur la zone d'activités de Bordelongue
- › **Bellefontaine** : assurer le lien avec le Schéma d'Organisation des Territoires de l'Economie en travaillant sur les fonciers mutables au sud du quartier.

L'étude explorera également le champ de l'entrepreneuriat pour préciser les conditions actuelles d'accompagnement à la création d'entreprise dans les quartiers et proposer une meilleure organisation de cet accompagnement.

Toulouse Métropole

Direction Générale Déléguée à la Gouvernance
et au Développement Économique
6, rue René-Leduc - BP 35821
31505 Toulouse Cedex 5 - France

Tél. : +33 (0) 581 91 72 02

contact.implantation@toulouse-metropole.fr
www.toulouse-metropole.fr